

1<sup>o</sup> par un gros tendon vertical, *tendon direct*, à l'épine iliaque antérieure et inférieure, qu'il recouvre entièrement et dont le volume toujours considérable est en rapport avec celui de la longue portion du triceps ; 2<sup>o</sup> par un tendon aplati, perpendiculaire au précédent, mais beaucoup moins fort que celui-ci, à la partie supérieure du pourtour de la cavité cotyloïde,

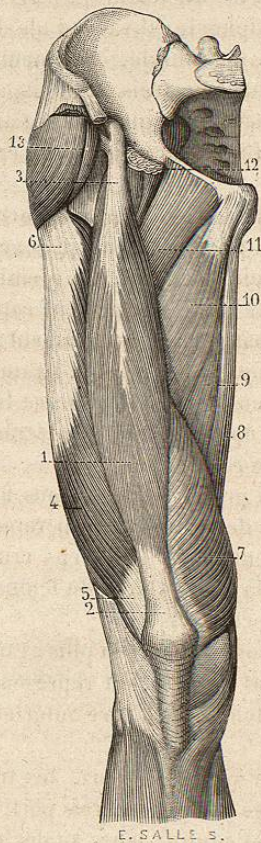


FIG. 362. — Longue portion du triceps, ou droit antérieur de la cuisse.

FIG. 362. — 1. Droit antérieur, ou portion moyenne, portion antérieure, longue portion du triceps. — 2. Tendon par lequel cette portion antérieure s'attache à la base de la rotule. — 3. Tendon par lequel elle s'insère à l'épine iliaque antéro-inférieure et au rebord de la cavité cotyloïde. — 4. Vaste externe. — 5. Tendon inférieur du vaste externe. — 6. Son tendon supérieur. — 7. Vaste interne. — 8. Droit interne. — 9. Grand adducteur. — 10. Premier ou moyen adducteur. — 11. Pectiné. — 12. Partie inférieure des muscles psoas et iliaque. — 13. Moyen et petit fessiers.

FIG. 363. — 1. Tendon du droit antérieur. — 2. Partie de ce tendon qui s'insère à l'épine iliaque antéro-inférieure. — 3. Partie inférieure ou réfléchi par laquelle le

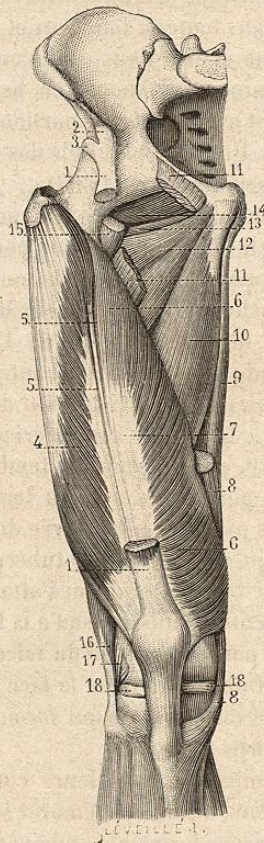


FIG. 363. — Les deux portions profondes du triceps, ou vastes interne et externe.

sur une gouttière qui lui est destinée. Ce second tendon, ou *tendon réfléchi*, est recouvert par la couche superficielle du ligament capsulaire, qui le croise à angle droit, avec laquelle il se continue en partie par son bord inférieur et qu'il faut enlever pour le mettre en évidence. — Aux tendons *direct* et *réfléchi* succède un tendon unique, volumineux, vertical, qui s'aplatit en descendant, et s'épanouit sur la moitié antérieure du muscle (fig. 362, 1, 2, 3).

De la face postérieure et des deux bords de celui-ci naissent les fibres charnues. Les internes se contournent en demi-spirale, de telle sorte que d'abord antérieures elles deviennent postérieures en bas ; les externes se contournent de la même manière. Elles forment ainsi deux groupes qui viennent s'insérer à la surface d'une large et longue aponévrose dont elles recouvrent la moitié supérieure.

Devenue libre, l'aponévrose de la longue portion du triceps prend l'aspect d'un tendon rectangulaire de 10 centimètres de longueur qui s'unit étroitement en arrière au tendon du vaste externe. Au-dessus de l'articulation, ce tendon s'élargit un peu, puis s'insère au tiers antérieur de la base de la rotule et à toute la face antérieure de cet os, en se continuant par sa couche superficielle avec la couche correspondante du ligament rotulien.

*Rapports.* — Le droit antérieur est recouvert : dans son quart supérieur, par le couturier et le tenseur du fascia lata superficiellement ; par le petit fessier et le muscle iliaque sur un plan plus profond ; dans ses trois quarts inférieurs par l'aponévrose crurale qui le sépare de la peau. — Il recouvre le vaste interne, le vaste externe et la bourse séreuse sous-tricipitale qui le sépare de la synoviale du genou.

**B. Portion externe ou vaste externe.** — Le vaste externe, situé à la partie externe de la cuisse, s'étend de la base du grand trochanter à la rotule. Des trois portions du triceps, c'est la plus volumineuse. Ce muscle est aplati, très large, plus épais à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, convexe en dehors, concave en dedans.

*Insertions.* — Il s'attache en haut : 1<sup>o</sup> sur une crête rugueuse, verti-

même tendon s'attache sur le pourtour de la cavité cotyloïde. — 4. Vaste externe. — 5, 5. Ligne celluleuse qui sépare ce muscle du vaste interne. — 6, 6. Vaste interne. — 7. Aponévrose par laquelle le vaste interne s'insère à la base de la rotule. — 8, 8. Couturier dont la partie supérieure a été enlevée pour laisser voir les muscles sous-jacents. — 9. Droit interne. — 10. Premier ou moyen adducteur. — 11, 11. Les deux extrémités du pectiné dont la partie moyenne a été excisée pour montrer le petit ou second adducteur. — 12. Petit adducteur se divisant en dehors en deux faisceaux, l'un supérieur, l'autre inférieur. — 13. Bord supérieur de la première portion ou portion supérieure du grand adducteur. — 14. Obturateur externe. — 15. Extrémité inférieure des muscles psoas et iliaque. — 16. Tendon du biceps fémoral. — 17. Ligament latéral externe de l'articulation du genou, obliquement recouvert par ce tendon. — 18, 18. Fibro-cartilages interarticulaires du genou.



cale, qui occupe la partie antérieure du grand trochanter, et qui limite en avant l'empreinte à laquelle s'insère le petit fessier; 2° sur une crête horizontale, située à la partie inférieure et externe de la même saillie; 3° sur la branche externe de la ligne âpre, en dehors du tendon du grand fessier, et en partie sur ce tendon; 4° à toute l'étendue de la lèvre externe de cette ligne, et à la cloison intermusculaire externe; 5° à la partie la plus élevée de la face externe du corps du fémur. — Les insertions qu'il prend sur le grand trochanter ont lieu par une épaisse et large aponévrose, qui recouvre toute sa moitié supérieure; les autres se font par l'implantation directe des fibres musculaires.

Le corps charnu, provenant de toutes ces insertions, est formé de trois ordres de fibres, dont les unes partent de la face profonde de l'aponévrose; les autres du fémur et de la cloison intermusculaire externe; les dernières, de la partie inférieure de cette cloison.

Les fibres nées de la face profonde de l'aponévrose se dirigent en bas et en avant, d'autant plus longues et plus verticales qu'elles viennent d'un point plus élevé; elles constituent un plan vertical de 12 à 14 centimètres de largeur, convexe en dehors, concave en dedans. Toutes se terminent sur la face externe d'une seconde aponévrose, remarquable aussi par sa longueur, sa largeur et sa résistance. Devenue libre, cette aponévrose de terminaison, alors plus étroite et plus épaisse, se dirige en bas et en avant, s'engage sous le tendon du droit antérieur, en s'unissant par d'intimes connexions à celui-ci, puis s'insère aux deux tiers externes de la base de la rotule, et à son bord externe.

Les fibres émanées du fémur et de la cloison intermusculaire externe se portent très obliquement en bas, en dehors et en avant pour s'insérer sur la face profonde de l'aponévrose de terminaison. Les plus inférieures se confondent avec les fibres voisines du vaste interne.

Celles qui tirent leur origine de l'extrémité inférieure de la cloison intermusculaire externe forment un petit faisceau bien distinct, sous-jacent et parallèle au bord postérieur de l'aponévrose terminale; il se termine par un tendon qui s'unit à cette aponévrose et qui se fixe avec celle-ci au bord externe de la rotule.

*Rapports.* — Le vaste externe est en rapport : par sa face externe, avec le tenseur du fascia lata, l'aponévrose fémorale et la peau; par sa face interne, avec le fémur et la partie externe du vaste interne. Une ligne celluleuse, des vaisseaux et des nerfs, le séparent de celui-ci.

**C. Portion interne ou vaste interne.** — Cette troisième portion du triceps s'étend : dans le sens vertical, de la base du col fémoral à l'articulation du genou. Elle embrasse la presque totalité du corps du fémur. Le vaste interne est aussi long et aussi large que le vaste externe, mais un peu moins épais.

*Insertions.* — Il s'attache en haut : 1° à la plus antérieure des trois branches de la ligne âpre; 2° à toute l'étendue de la lèvre interne de cette ligne et à la cloison intermusculaire interne; 3° à la branche interne de sa bifurcation inférieure; 4° à toute la longueur des faces interne et antérieure du corps de l'os et de ses deux bords antérieurs. — Les insertions qui correspondent à la lèvre interne de la ligne âpre et à ses prolongements se font par une courte et mince aponévrose qui se confond en partie avec l'aponévrose d'origine des adducteurs. Les autres ont lieu par l'implantation directe des fibres musculaires. — Le corps charnu né de toutes ces insertions se porte verticalement en bas, en embrassant la diaphyse du fémur et en s'épaississant de plus en plus. Les fibres qui le composent suivent trois directions différentes.

Les fibres externes se portent en bas et en avant. Elles se fixent sur la face profonde d'une longue, large et très forte aponévrose qui descend verticalement.

Les fibres moyennes, moins nombreuses que les précédentes, sont verticales. Elles s'insèrent aussi sur la face profonde de cette aponévrose, en dedans des précédentes. — Les plus inférieures, c'est-à-dire celles qui naissent de la face antérieure du fémur, à 8 ou 10 centimètres au-dessus de la poulie fémorale, forment un petit faisceau particulier, aplati, vertical, qui vient se perdre sur la partie la plus élevée de la synoviale du genou. Ce faisceau, composé le plus habituellement de cinq ou six rubans musculaires qui descendent en divergeant, a pour attribution spéciale d'attirer en haut le cul-de-sac supérieur de la synoviale, au moment où la rotule s'élève, et de prévenir ainsi son pincement entre les deux surfaces osseuses : il porte le nom de *muscle sous-crural*.

Les fibres internes se dirigent en bas, en avant et en dehors, en affectant une direction d'autant plus verticale qu'elles sont plus élevées, d'autant plus obliques qu'elles deviennent plus inférieures. Elles se terminent sur la face superficielle de l'aponévrose commune, dont elles recouvrent seulement la moitié interne et sur laquelle elles descendent jusqu'au niveau de la base de la rotule et même un peu au-dessous, en décrivant par leur implantation une grande courbe à convexité inférieure, située à 5 ou 6 centimètres au-dessous de celle du vaste externe. — Dégagée des fibres charnues, l'aponévrose de terminaison du vaste interne se dirige en bas et en avant, en passant d'abord sous le tendon du droit antérieur qu'elle croise à angle aigu, puis sous celui du vaste externe qu'elle croise également, et s'insère à toute la largeur de la base de la rotule en arrière des précédents.

Le tendon par lequel le triceps se fixe à la rotule est donc composé de trois plans : d'un plan antérieur appartenant à la longue portion, d'un



plan moyen dépendant du vaste externe, et d'un plan profond provenant du vaste interne.

A ces trois plans, étroitement unis entre eux, mais cependant très distincts par la direction de leurs fibres, vient s'en ajouter un quatrième qui mérite aussi d'être mentionné. Du bord convexe du vaste interne et du vaste externe on voit naître des fibres qui se dirigent en sens contraire, en s'entre-croisant; elles forment ainsi une large expansion recouvrant le tendon du droit antérieur, toute la rotule à laquelle elle n'adhère que faiblement, et tout le ligament rotulien. Cette large expansion, parfaitement distincte de l'aponévrose fémorale, s'attache en bas sur la tubérosité antérieure du tibia et sur ses deux tubérosités latérales. Le triceps fémoral présente donc deux insertions très différentes: l'une supérieure, principale, à la rotule; l'autre inférieure, accessoire, à l'extrémité supérieure du tibia.

*Rapports.* — Par sa face profonde ou concave, le vaste interne embrasse le corps du fémur, dans ses quatre cinquièmes supérieurs; il répond plus bas à la synoviale du genou. — Par sa face superficielle ou convexe, ce muscle est en rapport: en dedans avec l'iliaque, le psoas, le pectiné, le premier et le troisième adducteur, et inférieurement avec le couturier, l'aponévrose et la peau; en avant avec le droit antérieur et plus profondément avec le vaste externe.

*D. Action du triceps fémoral.* — Lorsqu'il prend son point fixe sur le fémur et le bassin, ce muscle est extenseur de la jambe sur la cuisse.

Dans l'attitude verticale, le triceps prend au contraire son point d'appui sur le tibia; il étend alors la cuisse sur la jambe.

### § 3. — RÉGION CRURALE INTERNE.

Cinq muscles composent cette région: le droit interne, le pectiné et les trois adducteurs, distingués d'après leur superposition et leur volume, en premier ou moyen, second ou petit, et troisième ou grand.

#### I. — Muscle droit interne.

Le droit interne, situé à la partie interne de la cuisse, s'étend du pubis au tibia. Ce muscle est allongé, très mince et large à son point de départ, de plus en plus étroit en descendant, en sorte qu'on peut le comparer à un long triangle isocèle.

*Insertions.* — Il s'attache en haut: 1° à la moitié inférieure du corps du pubis, de chaque côté de la symphyse pubienne; 2° aux deux tiers supérieurs de la lèvre externe de la branche ischio-pubienne. Ces insertions ont lieu par une courte et très mince aponévrose. — A l'aponévrose succède

un corps charnu vertical, aplati de dedans en dehors, qui diminue de largeur et augmente d'épaisseur en descendant, puis se termine sur un tendon long et grêle. Ce tendon, d'abord vertical, comme le corps charnu, contourne le condyle interne du fémur, ainsi que la tubérosité correspondante du tibia, et s'insère à la partie supérieure de la face interne du corps de cet os, immédiatement au-dessus du tendon du demi-tendineux auquel il s'unit par son bord inférieur, de manière à former avec celui-ci un seul et même plan que recouvre l'expansion fibreuse du tendon du couturier.

*Rapports.* — Ce muscle est recouvert par l'aponévrose fémorale sur presque toute sa longueur, et inférieurement par le couturier. Il recouvre le bord interne des trois adducteurs, et plus bas le ligament latéral interne de l'articulation du genou, sur lequel il glisse à l'aide d'une synoviale qui lui est commune avec le demi-tendineux.

*Action.* — Le droit interne fléchit la jambe en la portant en dedans. Son action ne diffère pas sensiblement de celle du couturier. Dans la station verticale, il peut contribuer à la flexion du bassin.

#### II. — Muscle pectiné.

Le pectiné est situé à la partie supérieure, antérieure et interne de la cuisse, en dedans du grand psoas, au-dessus et en dehors du premier adducteur. Il s'étend de la branche horizontale du pubis à la partie la plus élevée du corps du fémur. Ce muscle est allongé, aplati, assez large en haut, plus étroit en bas.

*Insertions.* — Il s'attache: 1° à l'épine du pubis; 2° à toute l'étendue de la crête pectinéale; 3° à une bandelette fibreuse, épaisse et résistante (ligament de Cooper), qui surmonte cette crête et qui s'étend de l'épine pubienne à l'éminence ilio-pectinée; 4° à la partie supérieure de l'aponévrose qui part de cette bandelette. Quelques auteurs avancent qu'il s'insère en outre à toute la surface triangulaire située au-devant de la crête pectinéale; mais on peut facilement constater qu'il n'est qu'appliqué sur cette surface, à laquelle il adhère par un tissu cellulaire assez lâche. De la réunion des fibres charnues nées de ces divers points résulte un faisceau aplati, de 5 à 6 centimètres de largeur; celui-ci se dirige en bas, en dehors et en arrière, en se rétrécissant, et se termine entre deux aponévroses, qui se réunissent au voisinage du fémur, pour s'insérer à la branche moyenne de la ligne âpre, c'est-à-dire à la ligne qui s'étend obliquement de celle-ci au petit trochanter.

*Rapports.* — Le pectiné est recouvert par le feuillet profond de l'aponévrose fémorale et par les vaisseaux fémoraux. Il recouvre la partie supérieure et interne du ligament capsulaire de l'articulation de la hanche, l'obturateur externe et une partie du petit adducteur. Son bord